

Séance du : 10 mars 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

L'an deux mil dix et le dix mars, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALEGRET Christian, 1^{er} adjoint au maire.

Date de Convocation

4.03.2010

Présents : Mrs ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, PAILHAS Michel, FERRER Alain, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie, GESTAIN Josiane, BERTHIER Aline.

Date d'affichage

4.03.2010

Absents excusés : Mrs DEBAT Serge IRIGOYEN Bruno DHUGUES Jean –Louis.

Secrétaire : URRICARIET Cécile.

Objet de La Délibération : adhésion au service de médecine du centre de gestion.

Depuis le 1er janvier 2010, le centre de gestion ne dispose plus des services de la médecine du travail. Pour nous permettre de bénéficier de ce service, le centre de gestion a procédé à une consultation dont le résultat se résume en deux offres :

- L'association des services de médecine du travail ; 82,15 €TTC/ visite
- Le SIST : 82,21 €TTC/ visite

De part la répartition géographique, le canton de Pouyastruc dépend de l'association des services de médecine du travail.

Le conseil municipal se prononce donc à l'unanimité, pour une adhésion à l'association des services de médecine du travail.

Des renseignements seront demandés au centre de gestion pour connaître la fréquence des visites obligatoires.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,